

PENSEZ AUX  
VOISINS!

LE **PLATEAU-**  
MONT-ROYAL

BLA!  
BLA, BLA!



BARs, SALLES DE SPECTACLES ET RESTOS  
**CONSEILS AUX EXPLOITANTS  
POUR ÉVITER LES  
PROBLÈMES DE BRUIT**

CLAC!



WHAI  
HAI HAI!

BOUM!  
BOUM!



Le Plateau-Mont-Royal  
**Montréal** 

## POUR UNE COHABITATION HARMONIEUSE AVEC LE VOISINAGE

- Vérifiez l'étanchéité de votre local – murs, portes, fenêtres, etc. – et isolez-le au besoin.
- Lors de la diffusion de musique, maintenez les portes et les fenêtres fermées.
- Si les portes sont souvent ouvertes, prévoyez l'installation d'un sas d'entrée.
- Éloignez les enceintes acoustiques des murs et des coins.
- Utiliser des isolateurs de vibrations pour les enceintes suspendues et posées sur le sol.
- Pour éviter les dépassements sonores, équipez le système de sonorisation d'un limiteur acoustique.
- Faites appel à un acousticien avant d'effectuer des travaux correctifs.
- Installez des affiches à l'extérieur invitant la clientèle à respecter le voisinage.
- Demandez au personnel d'intervenir auprès de la clientèle bruyante au besoin.

Pour une première infraction, **les amendes varient de 300 \$ à 500 \$**, dans le cas d'une **personne physique**, et de **600 \$ à 2000 \$**, s'il s'agit d'une **personne morale**.

Pour plus de détails, consultez le *Guide pour la bonne gestion du bruit généré par les bars, les salles de spectacles et les restaurants* dans le site Web [ville.montreal.qc.ca/plateau](http://ville.montreal.qc.ca/plateau).

